



DÉCLARATION DE BERNE

Fact-sheet

Agriculture

Etat des lieux :

Beaucoup de pays en développement espéraient grâce à l'accord de l'OMC sur l'agriculture pouvoir exporter davantage de produits agricoles vers les pays industrialisés. De même, les pays industrialisés avaient promis depuis la naissance de l'OMC de réduire leurs subventions agricoles à l'exportation et même, à une certaine échéance - non fixée - de les supprimer totalement. Ces deux promesses n'ont pas été tenues. Les droits de douane des pays industrialisés restent élevés en particulier pour les produits qui intéressent les pays en développement (comme le coton ou le sucre), et les subventions agricoles ont partiellement augmenté. Le dumping des pays industrialisés - la vente de produits en-dessous des coûts de production - détruit l'agriculture vivrière nationale et locale dans les pays en développement et les rend dépendants des importations. Des études démontrent de manière toujours plus claire que l'accord sur les produits agricoles centré sur les exportations n'est pas un moyen approprié pour promouvoir une agriculture durable et réduire la pauvreté dans les pays du Sud. Au contraire: beaucoup de petits paysans, du Nord comme du Sud, ont perdu leurs moyens de subsistance à cause des importations bon marché. L'accord a des conséquences négatives pour les petits paysans en particulier dans les pays en développement. Ils n'ont en effet ni le terrain suffisant, ni l'argent, ni la liberté nécessaire pour se lancer activement dans l'exportation.

Position de la Suisse :

La Suisse défend la position que le commerce des biens agricoles ne relève pas uniquement du commerce mais que l'agriculture doit être envisagée dans une dimension multifonctionnelle, qui comprend aussi par exemple la protection de la nature et du paysage. Il faut saluer en soi cette position. Pourtant, la Suisse continue à imposer des droits de douanes très élevés sur certains produits qui sont d'un grand intérêt pour les pays du Sud (comme par exemple le sucre).

Demandes de la Déclaration de Berne au gouvernement suisse :

De la même manière qu'elle s'emploie à soutenir une exploitation respectueuse de l'environnement (green box), la Suisse devrait aussi s'activer pour que les pays en développement puissent acquérir ou maintenir leur souveraineté alimentaire, c'est-à-dire le droit de pouvoir exclure des produits importants des règles de l'OMC, ou selon les besoins, de pouvoir augmenter les droits de douane sur les importations de produits bon marché.

- Les subventions à l'exportation des pays industrialisés qui distordent les prix sur le marché mondial doivent être éliminées aussi rapidement que possible.
- Les crêtes tarifaires dans les pays industrialisés pour les produits alimentaires doivent être massivement réduites.
- La Suisse devrait mettre à disposition des fonds et aussi du savoir-faire pour rassembler des données sexospécifiques sur les effets de l'accord agricole de l'OMC durant les huit dernières années. Si ces effets devaient s'avérer négatifs, on devrait s'interroger sérieusement sur le bien-fondé de cet accord.

Pour en savoir plus : Marianne Hochuli, Erklärung von Bern, tél. 01 277 70 11

Pour le dossier complet sur notre site : http://www.evb.ch/index.cfm?page_id=946